

## Motion déposée au CA le vendredi 19 novembre, contre la réforme STI/STL

Les élus des personnels enseignants, élus des parents d'élèves, élus des élèves au conseil d'administration du lycée Lazare Carnot, rejette la réforme des séries STI/STL, à l'instar du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) qui a refusé les deux projets d'arrêtés portant sur l'organisation et les horaires des enseignements en classe de Première et de Terminale ST2ID (ex STI) et STL.

En effet, celle-ci remet en cause la voie technologique qui a démontré son efficacité et a participé à la démocratisation de l'accès au baccalauréat.

Elle est censée favoriser les élèves qui poursuivront un parcours long (type écoles d'ingénieurs) mais, en se positionnant comme une sous-série S, elle ne fera que conduire à l'échec de nombre de jeunes qui actuellement peuvent réussir grâce aux séries STI et STL et obtenir un BTS ou un DUT.

Cette réforme annonce la fin de ce qui fait la spécificité de cette voie depuis 150 ans à savoir le travail pratique autour d'un objet technique au profit de contenus théoriques et peu attractifs. Les projets de programmes des enseignements généraux et technologiques confirment la dénaturation de ces formations.

Elle aura par ailleurs pour conséquence des suppressions de poste massives (fil conducteur de toutes les réformes de l'Éducation nationale) et à des reconversions dont les modalités sont inacceptables.

C'est pourquoi les élus des personnels enseignants, élus des parents d'élèves, élus des élèves au conseil d'administration du lycée Lazare Carnot, demande un « moratoire » sur la mise en place de la réforme STI/STL à la rentrée 2011 pour qu'une vraie négociation s'engage pour une réforme de la voie technologique permettant de conserver sa spécificité et son attractivité.